



# RENTÉE SCOLAIRE 2022 / 2023

PRÉSENTATION DES MESURES  
EN FAVEUR DES LYCÉENNES

# INTRODUCTION

## **La Région Réunion place l'éducation et la formation des jeunes Réunionnais au cœur de ses priorités.**

Les Régions, compétentes en matière de gestion des lycées, assurent la construction de nouveaux établissements en lien avec les besoins du territoire, entretiennent et réhabilitent les lycées existants. Elles gèrent l'équipement et le fonctionnement des lycées et leur mettent à disposition le personnel Adjoint Technique Territorial (ATTE) en charge notamment de la restauration scolaire ou encore de l'accueil.

Par ailleurs, la collectivité adopte chaque année une carte de formation initiale afin de former les jeunes Réunionnais dans des secteurs identifiés en adéquation avec le monde économique local afin de préparer les jeunes à leur future insertion professionnelle et correspondre au mieux aux besoins en recrutement des entreprises.

**Au-delà de ces compétences, la Région Réunion a fait le choix de déployer des dispositifs d'aide afin d'accompagner au mieux chaque lycéen durant son parcours scolaire.**

**L'enjeu majeur pour la collectivité régionale est d'accompagner la réussite éducative, de tous les lycéens réunionnais, de favoriser l'égalité des chances en matière d'éducation et de formation.**

# SOMMAIRE

/ UN ACCES GRATUIT AUX MANUELS SCOLAIRES

/ LE NUMÉRISAK :  
POUR DES CLASSES CONNECTÉES

/ UN ACCES GRATUIT AUX PROTECTIONS  
HYGIÉNIQUES POUR CHAQUE LYCÉENNE

/ UNE CANTINE DE QUALITÉ

/ BÂTI SCOLAIRE : POINT D'ÉTAPE

/ LA FORMATION INITIALE 2022/2023



**UN ACCES GRATUIT AUX  
MANUELS SCOLAIRES**



# UN ACCÈS GRATUIT AUX MANUELS SCOLAIRES

La Région souhaite soutenir le pouvoir d'achat des familles, confrontées à de nombreuses dépenses dès l'approche de la rentrée scolaire.

Ainsi, la collectivité a décidé de mettre en place pour l'année scolaire 2022-2023, un **dispositif transitoire d'aide à l'accès aux « manuels scolaires, consommables et/ou kits pédagogiques spécifiques »** en faveur des lycéens, en partenariat avec les lycées et les associations des parents d'élèves.

Une enveloppe de 3 500 000 € a été mobilisée par la Région pour la mise en œuvre de cette opération.

Ce dispositif est composé de deux volets :

## **I/ VOLET MANUELS SCOLAIRES VERSION PAPIER OU NUMÉRIQUE :**

> Attribution d'une **aide forfaitaire annuelle de 120 €** destinée à participer à la mise à disposition d'une collection de manuels scolaires (format papier ou numérique) par les associations de parents d'élèves agréées par la collectivité.

> Cette aide est attribuée aux élèves sous statut scolaire poursuivant une formation de la seconde à la terminale des filières générales et technologiques, scolarisés dans un lycée public ou privé de La Réunion, dans les Maisons Familiales et Rurales de La Réunion, à l'École d'Apprentissage Maritime, ainsi qu'aux élèves résidant à La Réunion et poursuivant une formation dispensée par le CNED.

## **2/ VOLET MANUELS SCOLAIRES ET/OU CONSOMMABLES ET/OU KITS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES POUR LES SECTIONS PROFESSIONNELLES :**

> Attribution d'une **aide annuelle plafonnée à 120 €** destinée à participer à la mise à disposition d'une collection de manuels scolaires (format papier ou numérique) et aux dépenses liées à l'acquisition de consommables et/ou de kits pédagogiques spécifiques par les associations de parents d'élèves agréées par la collectivité.

> Cette aide est attribuée aux élèves sous statut scolaire poursuivant une formation de première et deuxième année de CAP et à ceux de la seconde à la terminale des filières professionnelles, scolarisés dans un lycée public ou privé de La Réunion, dans les Maisons Familiales et Rurales de La Réunion, à l'École d'Apprentissage Maritime, ainsi qu'aux élèves résidant à La Réunion et poursuivant une formation dispensée par le CNED.

**Pour ne pas impacter la trésorerie des familles, le dispositif prévoit que l'aide dont les parents d'élèves ou les élèves majeurs sont les bénéficiaires soit versée directement, à leur demande, à l'association de parents d'élèves qui réalise la mise à disposition des manuels scolaires et/ou l'acquisition de consommables et/ou de kits pédagogiques spécifiques.**

### **UN DISPOSITIF APPELÉ À ÉVOLUER**

Ce dispositif d'aide à l'acquisition de manuels papier ou numérique accompagne la première phase de mise en place de l'accès aux ressources pédagogiques numériques gratuites en faveur des lycées.

Cette première étape vise à permettre aux équipes éducatives et aux élèves de se préparer à leur rythme et selon leurs choix pédagogiques, au passage de l'ensemble des classes des lycées aux ressources pédagogiques numériques à partir de 2023.



**LE NUMERISAK :  
POUR DES CLASSES  
CONNECTÉES**



# LE NUMERISAK : POUR DES CLASSES CONNECTÉES

Pour cette rentrée 2022/2023, la collectivité attribuera à chaque élève de seconde un **package numérique : le «Numérisak»**.

## LE NUMÉRISAK C'EST QUOI ?

Le dispositif comprend :

- un ordinateur portable tactile doté d'un écran de 14 pouces (350€/élève) ;
- des ressources pédagogiques numériques gratuites pour chaque élève (85€/élève de seconde et de 1ère année de CAP pour l'achat de licences numériques) ;
- une aide à la connexion internet à la maison pour les familles les plus modestes : 240€/an pour les boursiers de l'échelon 6.

La collectivité développe également la notion de NUMERIKLAS en accordant à chaque professeur (qui le souhaite) en classe de seconde et en 1ère année de CAP, un ordinateur équivalent à celui de ses élèves.

L'objectif est de disposer de classes dotées d'équipements et de ressources numériques homogènes, consolidées par un environnement d'équipements périphériques (par exemple, vidéo-projecteurs), favorisant la fluidité des usages et la consolidation de l'outil numérique dans les classes de nos lycées (Numériklas).

## L'USAGES DES RESSOURCES NUMÉRIQUES, UN AVANTAGE POUR LES ÉLÈVES

Pour les élèves, les avantages des manuels numériques sont nombreux et diversifiés :

> Les manuels numériques donnent accès à de nombreuses **ressources multimédias** qui n'existent pas en version papier (vidéo, audio, schéma animé, QCM et autres exercices interactifs). Autant de supports pédagogiques et ludiques qui représentent de véritables atouts pour l'apprentissage, puisqu'ils constituent un outil **moderne et attractif de référence** pour les élèves dans le cadre de leur travail d'approfondissement de leurs cours, de **mémorisation et de partage**.

> Le poids des cartables a toujours été une véritable source de préoccupation pour les parents d'élèves et le personnel enseignant

et a suscité des recommandations médicales de prévention. Le digital semble alors être l'une des solutions pour **préserver la santé des élèves**. En effet, les nombreux manuels nécessaires pour l'année scolaire en cours sont regroupés au sein de l'ordinateur tactile et inclinable à 360°, remis par la Région dont la masse sera inférieure à 1,7 kg.

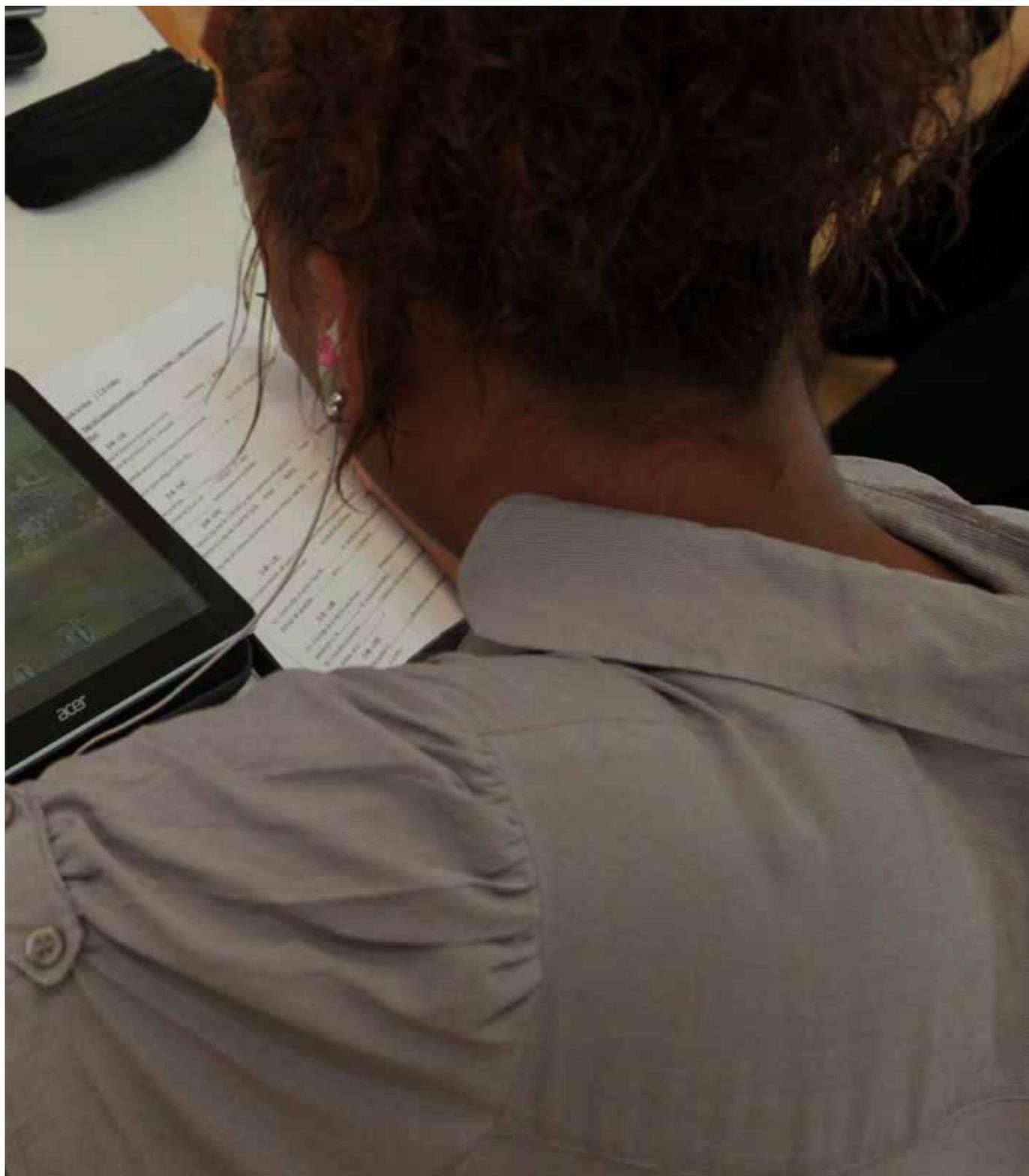
> Par ailleurs, les outils numériques **facilitent l'apprentissage** de certains élèves présentant des handicaps, et tout particulièrement la malvoyance. En effet, les supports audios ou encore les possibilités d'adaptation de la taille de l'écran pour la lecture (le zoom, par exemple) facilitent grandement l'autonomie dans le processus d'éducation des personnes en situation de handicap.

> Si Internet permet d'accéder à n'importe quelle information à tout moment, c'est également l'un des avantages des manuels numériques. En effet, ces contenus dématérialisés permettent de bénéficier d'une **meilleure flexibilité et mobilité de l'environnement d'apprentissage**. Ainsi, les élèves peuvent apprendre et s'exercer n'importe où et n'importe quand, sans même avoir besoin d'une connexion internet dans certains cas où le support pédagogique a déjà été téléchargé.

## POINT D'ÉTAPE SUR LES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

La Région a conclu avec un prestataire local la fourniture de services d'interconnexion et d'accès internet pour l'ensemble des lycées de la Région Réunion. **En 2022, 40 lycées ont accès à internet haut et très haut débit**. Le renouvellement du parc existant de bornes WIFI se poursuit afin d'**assurer des connexions de qualité dans chaque lycée**. Depuis 2021, la collectivité assure pleinement le maintien en condition opérationnelle des infrastructures réseaux.

La collectivité met également **63 agents à disposition des lycées pour assurer la maintenance des réseaux et des équipements des lycées et d'animateurs pour le Numérisak**.



**UN ACCÈS GRATUIT  
AUX PROTECTIONS  
HYGIÉNIQUES POUR  
CHAQUE LYCÉENNE**



# UN ACCÈS GRATUIT AUX PROTECTIONS HYGIÉNIQUES POUR CHAQUE LYCÉENNE

**La Région a souhaité pour cette année scolaire 2022/2023 assurer à chaque lycéenne un accès libre et gratuit aux protections hygiéniques au sein des lycées.**

**Ne souhaitant pas en faire un sujet tabou, la Région veut, au contraire, assurer un égal accès aux équipements nécessaires au bien-être des femmes.**

Un dispositif qui intervient également sur le porte-monnaie des familles et contribue de manière indirecte à réduire le décrochage scolaire des lycéennes.

Sa mise en œuvre sera effective en faveur des élèves dans les lycées publics, privés et Maisons Familiales et Rurales (MFR), à compter de l'année scolaire 2022/2023.

**> Type d'équipement visé :** Distributeurs de protections hygiéniques (serviettes et tampons) composées en majorité de coton biologique et/ou matériaux naturels. Ces distributeurs seront libres d'accès et implantés par les lycées dans des espaces réservés au public féminin ainsi que dans les internats.

**> Modalité d'achat de l'équipement :** réalisé par les établissements par le biais d'une enveloppe forfaitaire déterminée et déléguée par la collectivité.

Deux enveloppes forfaitaires ont été déterminées, selon la catégorie d'établissement, à savoir :

- Établissement sans internat : **1 600 € pour l'achat d'1 Kit de démarrage et 2 kits de recharges**
- Établissement avec internat : **2 700 € pour l'achat d'1 Kit de démarrage et 3 kits de recharges**



**UNE CANTINE  
DE QUALITÉ**



# UNE CANTINE DE QUALITÉ

L'accès à une nourriture équilibrée et saine revêt un enjeu majeur pour la santé des lycéens.

Compétente en matière de restauration scolaire, la Région déploie une stratégie afin de renforcer l'attractivité, la qualité des repas servis et l'accessibilité du plus grand nombre à la cantine.

## UN PLAN D' ACTIONS POUR DES REPAS DE QUALITÉ

Les repas proposés dans les lycées respectent les exigences de qualité nutritionnelle. Les responsables et agents des cuisines régionales ont ainsi à leur disposition un outil leur permettant de planifier les menus en ce sens.

La loi Egalim impose par ailleurs à la restauration collective l'obligation de proposer 20 % de produits durables et de qualité, dont 5 % de produits biologiques (taux Réunion). En 2021, d'après les remontées des restaurants régionaux, sites de production, les taux sont respectivement de 11 % (BIO, label RUP et AOP / AOC) dont 2,4% de BIO (2 lycées dépassent déjà les 5%).

Au-delà des exigences nutritionnelles définies, la Région Réunion a souhaité déployer des mesures complémentaires.

La Région a ainsi pris le parti de créer un compte sur le site «ma cantine» (mis à disposition des acteurs de la restauration collective par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,) permettant une visibilité globale sur les denrées labellisées bio ou HVE. Afin d'être efficient, des sous-comptes ont été créés pour chaque établissement afin que les chefs puissent suivre leur approvisionnement et les gestionnaires les achats correspondants.

## IMPLIQUER LES ACTEURS ET LES ÉLÈVES

La Région a mis en place des actions de valorisation de la production locale en mettant en relation les différents acteurs intervenant de la production à l'assiette.

Un travail mené en collaboration avec les interprofessions permet aujourd'hui de privilégier, autant que possible, les circuits courts pour l'acheminement des denrées (signature de chartes avec les interprofessions viande péi, volay péi, journée thématique avec l'ARIPA (pêche) ou encore des visites d'exploitation entre interprofession et chefs de production). Une démarche garantissant une meilleure traçabilité des produits, une meilleure saisonnalité et un soutien aux filières locales.

La collectivité a par ailleurs mené plusieurs opérations en impliquant les chefs et les élèves comme l'Opération « Tous au jardin, tous en cuisine ! » qui permet à des lycéens de suivre un circuit de denrées en participant, en partenariat avec un agriculteur, à des opérations de plantation, de récolte et de cuisine.

L'Opération Concours recettes lontan, organisé sur plusieurs sites de production permet de faire (re)découvrir aux lycéens des produits péi consommés par leurs parents et grands-parents et de renouer ainsi avec les traditions culinaires de La Réunion. Enfin, la collectivité organise des réunions réseau avec les chefs de production, les responsables de satellites et de cafétérias afin de les former et les sensibiliser sur la thématique des produits locaux.



# UNE CANTINE DE QUALITÉ

## LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Mettre en place des mesures contre le gaspillage alimentaire contribue à une restauration durable et de qualité. La Région a entamé une démarche afin de quantifier et qualifier le gaspillage alimentaire dans les établissements, et selon le diagnostic, déterminer les actions pour le limiter.

Deux types d'actions sont déployées :

> **Des actions de réduction** par la prévision des effectifs, l'ajustement des quantités produites et servies, la modification des recettes et des menus.

> **Des actions de sensibilisation** à travers une communication dédiée ou encore la découverte des métiers de la restauration. Deux pesées sont ainsi menées : une première pesée constat, puis une deuxième pesée comparative menée en fin d'année pour mesurer l'impact du plan d'actions, prendre des mesures correctives et faire un bilan.

Pour l'année scolaire 2021 / 2022, la Région a accompagné 7 sites pilotes volontaires. À terme, la démarche sera étendue à tous les établissements sur les 4 années scolaires à venir.

## UN REPAS À 1 EURO

La Région travaille actuellement afin de proposer à terme aux familles les plus modestes un repas à 1 euro tout en préservant la qualité des repas servis.

Les premiers travaux seront engagés dès cette année 2022 afin d'harmoniser les tarifs à la rentrée scolaire 2023.

La collectivité reprendra également les échanges avec la Caisse Nationale d'Allocation Familiales en vue de permettre aux lycéens de bénéficier d'un montant de prestation d'accueil et de restauration scolaire (PARS) équivalent à ceux des élèves du primaire et des collèges.



# **BÂTI SCOLAIRE : POINT D'ÉTAPE**



# BÂTI SCOLAIRE : POINT D'ÉTAPE

La collectivité mène un plan de modernisation des lycées de l'île qui se décline sur plusieurs thématiques :

- > la réhabilitation et la modernisation des locaux,
- > la mise aux normes des établissements notamment en terme d'accessibilité des personnes porteuses de handicap,
- > la rénovation thermique et l'amélioration du confort d'enseignement.

La rentrée scolaire 2022-2023 voit l'achèvement de plusieurs opérations entre juillet et septembre 2022. **Ainsi, dès le premier trimestre, 9 opérations représentant un investissement de 30 millions d'euros permettront aux élèves d'étudier dans de meilleures conditions :**

> Des locaux neufs ont été livrés au lycée Boisjoly Potier du Tampon : 2 bâtiments représentant 10 salles de classes d'enseignement général et numérique sont mises en services (3 M€), ainsi qu'un logement de fonction. La réhabilitation du lycée se poursuit avec la livraison prochainement des salles de sport, d'une infirmerie et d'une salle polyvalente.

> Au lycée professionnel Isnelle Amelin à Sainte Marie, la salle des professeurs, des salles de cours et le service de restauration scolaire ont été réhabilités pour un montant de 6,5 M €,

> Le nouvel internat ouvrira prochainement ses portes au lycée Georges Brassens, offrant des conditions d'hébergement, des salles d'activités et d'études modernes et conviviales. 6,5 M € ont été investis au titre du plan de relance.

> Le lycée François de Mahy à Saint-Pierre et le lycée de Bois d'Olives achèvent également leurs phases de réhabilitation respectivement pour 3,25 M € et 6M €.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ÉTUDIANTS ET UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ

L'ensemble des travaux menés comportent un volet AD'AP : Agenda d'Accessibilité Programmée.

Ce dispositif permet aux établissements recevant du public (ERP) de se mettre en

conformité avec la loi "Handicap". Celle-ci prévoit la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de tous les bâtiments recevant du public.

La collectivité améliore également les cheminements et la sécurité des élèves, depuis leur arrivée à l'extérieur du site jusqu'à la salle de classe.

Des opérations de voiries et cheminements sécurisés ont été menées pour 3,5 M € au lycée Vue Belle et à l'EPLEFPA Emile de la Giroday.

## LA RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS

Dans une démarche de développement durable, les opérations livrées à l'occasion de cette rentrée scolaire comportent des améliorations de confort d'enseignement pour les élèves et les professeurs.

Des travaux d'économie d'énergie sont réalisés grâce à l'isolation thermique des bâtiments et le confort visuel et thermique sont assurés par la mise en place de brise soleil. Enfin, la pose de brasseurs d'air et de jalousies permettent d'améliorer les circulations d'air dans les salles. Ces travaux sont en cours de planification sur de nombreux lycées.

Un vaste programme basé sur le développement durable et l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments a été étudié entre 2021 et 2022. Cofinancé par le FEDER, plus de 1 M € d'études ont été menées en ce sens et permettra la réalisation d'un programme de travaux de plus de 20 M € entre 2022 et 2024.

Deux opérations sur les lycées Roches Maigres et Roland Garros sont déjà en travaux, d'autres débiteront en 2022 et seront achevées en 2023.

## L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE BÂTI

L'entretien et la maintenance des lycées sont des préoccupations quotidiennes des établissements. La Région subventionne ces actions dans les 45 lycées de l'île à hauteur de 2 M € par an pour les mises aux normes techniques, la réfection des locaux notamment en terme d'hygiène et de sécurité.



# **LA FORMATION INITIALE 2022/2023**



# LA FORMATION INITIALE 2022/2023

La Région Réunion, au travers des compétences qui lui ont été confiées en matière de formation et d'orientation, s'attache à structurer et organiser la programmation de l'offre de formation professionnelle initiale du territoire de sorte que les diplômés préparés par les lycéens correspondent aux besoins en personnel formé des entreprises réunionnaises à court et à moyen terme, compte-tenu de la situation et des objectifs de développement économique du territoire.

La Région a mobilisé un budget global de **422 600€** afin de permettre l'ouverture de 20 formations professionnelles et la création de **191 places** pour la rentrée scolaire 2022 répartie entre 16 établissements dont deux établissements agricole et un établissement privé.

## UNE OFFRE DE FORMATION AJUSTÉE AUX BESOINS DU MONDE ÉCONOMIQUE

Pour la rentrée scolaire 2022, les représentants des professionnels du territoire ont été sollicités pour exprimer leurs besoins en main d'œuvre à court terme pour les diplômés de niveau 4 (BAC PRO, MC, Formation Complémentaire d'Initiative Locale - FCIL) et 5 (BTS) dans les secteurs suivants :

### > BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

>> POUR LE NIVEAU 4 :

- **Le lycée de Bois d'Olive** ouvrira 12 places en BAC PRO Technicien en Bâtiment : Organisation et Réalisation du Gros Œuvre en contre partie de la diminution de - 12 places du BAC PRO Travaux Public.

- **Le lycée Professionnel l'Horizon** ouvrira 12 places en BAC PRO Étude et Réalisation d'Agencement en contre partie d'une diminution à - 12 places du BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur, enseigné dans l'établissement.

- **Le lycée professionnel Léon de Lépervanche** diminuera de - 12 son BAC PRO Maintenance des Équipements Industriels.

### > COMMERCE : 51 PLACES CRÉÉES, 4 OUVERTURES DE FORMATION

>> POUR LE NIVEAU 4 :

- **Le lycée Antoine de Saint-Exupéry** ouvrira 30 places du BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente option B Prospection Clientèle et Valorisation de l'Offre et de la Logistique en contre partie d'une fermeture du Bac PRO Métiers de la Gestion Administrative, du Transport et de la Logistique (-15 places),

- **Le lycée Paul Langevin** ouvrira 30 places en première BAC PRO Métiers de l'Accueil.

- **Le lycée professionnel l'Horizon** ouvrira 12 places pour la MC Vendeur conseil en Produits techniques pour l'Habitat.

>> POUR LE NIVEAU 5 :

- **Le lycée Roland Garros** ouvrira 24 places du BTS Technico-Commercial qui a été renouvelé à la rentrée prochaine, avec une nouvelle dénomination : Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques. Cette ouverture s'effectue par transfert par fermeture au lycée Pierre Lagourgue.





# LA FORMATION INITIALE 2022/2023

## NUMÉRIQUE : 48 PLACES CRÉÉES, 5 OUVERTURES DONT 1 PAR TRANSFERT, 1 AUGMENTATION

### >> POUR LE NIVEAU 4 :

Les 3 lycées du nord offriront 3 spécialités du BAC PRO Système Numérique dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle avec la mise en œuvre de la famille des Métiers du Numérique et de la Transition Énergétique permettant aux élèves d'acquérir les premières compétences professionnelles et d'affirmer les choix de leur orientation dès les classes de seconde en se répartissant ainsi :

- **Le lycée professionnel Amiral Lacaze** ouvrira 12 places de l'option B Audiovisuels Réseau et Équipement Domestiques (ARED). Cette ouverture se fera par fermeture de l'option existante sur le lycée Mémona Hintermann Affejee (-12 places),

- **Le lycée professionnel Georges Brassens** ouvrira 12 places de l'option A Sécurité des Infrastructures de l'Habitat et du Tertiaire (SSIHT),

- **Le lycée Mémona Hintermann Affejee** augmentera la capacité d'accueil de 12 places supplémentaires pour l'option C Réseaux informatiques et systèmes Communicants (RISC) ;

### >> POUR LE NIVEAU 5 :

- **Le lycée professionnel Jean Perrin** proposera 30 places en mixité de public dont 24 en formation initiale pour les 2 options du BTS Système Numérique (option A Informatique et Réseau et option B Électronique et Communications).

## MARITIME : 12 PLACES CRÉÉES, 1 OUVERTURE

### >> POUR LE NIVEAU 4 :

- **Le lycée professionnel Léon de Lépervanche** ouvrira 12 places concernant le BAC PRO Maintenance Nautique, en préfiguration du lycée de la Mer.

## SANITAIRE SOCIALE ET MÉDICO-SOCIAL : 69 PLACES CRÉÉES, 4 OUVERTURES ET 1 ANNUALISATION

### >> POUR LE NIVEAU 4 :

- **Les lycées Vue Belle, Marie Curie et la Salle privé Saint-Charles** ouvriront 45 places en BAC PRO Animation Enfance et Personnes Âgées ;

- **Le lycée Ambroise Vollard** proposera 12 places pour une FCIL Secrétaire assistant Médico Administratif.

### >> POUR LE NIVEAU 5 :

- **Le lycée Marie Curie** offrira 12 places supplémentaires chaque année pour son BTS Diététique.

## AGRICULTURE : 38 PLACES, 3 OUVERTURES DE FORMATION

### >> POUR LE NIVEAU 5 :

- **Le lycée professionnel agricole de Saint-Joseph** ouvrira 23 places pour 2 BTSA Sciences et Technologie des Aliments et Productions Horticoles

**La Maison Familiale de la Plaine des Palmistes** proposera 20 places dont 5 en apprentissage pour BTS Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole. A noter, que les sections de Techniciens Supérieures n'existaient pas au sein de cet établissement.

### • HORS SECTEURS (ART ET DÉCORATION ET SÉCURITÉ)

- **Le lycée professionnel de Vue Belle** fermera 15 places du CAP Tapisier/ Tapisserie d'Ameublement en Décor pour permettre l'ouverture de son BAC PRO Animation Enfance et Personne Agées.

- **Le lycée pierre Lagourgue** ouvrira 15 places (+ 5 en apprentissage) en BTS Management Opérationnel de la Sécurité une nouvelle formation de niveau 5 inexistante sur le territoire.



# LA FORMATION INITIALE 2022/2023

## POURSUITE DE L'ÉLEVATION DES NIVEAUX DE QUALIFICATION DES JEUNES RÉUNIONNAIS

Dans la continuité des actions réalisées par la collectivité afin de permettre la généralisation de l'implantation des sections post-bac dans l'ensemble des lycées professionnels et des établissements agricoles, la Maison Familiale Rurale de la Plaine des Palmistes ouvrira 20 places dont 5 en mixité de public de **BTS Analyse et Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole**.

Il convient de rappeler que, depuis la mise en œuvre du transfert de compétences de l'État vers les régions en matière de carte des formations professionnelles en 2015, la Région Réunion a accordé une attention toute particulière au post-bac en favorisant l'ouverture de **36 BTS permettant ainsi la création de 584 places pour les jeunes Réunionnais** désireux de poursuivre un cursus dans l'enseignement supérieur.

